

➤ *En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez comment les nouveaux espaces de conquête suscitent rivalités ou coopérations.*

❶ *Conférence de presse du 21 septembre 2023 tenue par la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Madame Mao Ning, et publiée sur le site du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine.*

❷ *« ISS, un formidable exemple de coopération internationale ». Image publiée sur le site du CNES (France).*

**Introduction** : L'espace et les océans, les « nouveaux espaces de conquête », recouvrent d'immenses enjeux géopolitiques parce qu'ils sont source de puissance et de prestige. Ils font ainsi l'objet d'une compétition acharnée, mais aussi d'efforts diplomatiques pour définir des règles communes, pour travailler ensemble et réduire les coûts gigantesques. Les deux documents proposés illustrent cette situation. Le premier, de source chinoise, évoque les tensions en Mer de Chine du Sud, où la République populaire, à travers la « ligne en neuf traits », défend unilatéralement des revendications territoriales. Celles-ci suscitent des tensions avec les voisins de la Chine comme les Philippines, mais aussi avec les États-Unis. Cependant, la conférence de presse de Mme Mao Ning évoque aussi le traité de BBNJ de 2023, un accord multilatéral au niveau mondial sur la biodiversité océanique. Le second document représente la Station spatiale internationale (l'ISS), mise en orbite depuis 1998. Le Centre National d'Études Spatiales (CNES, France) en fait l'éloge (« un formidable exemple »), mais la Chine en a été exclue par les États-Unis, maîtres d'œuvre de l'ISS. Nous observons donc dans les deux cas la tension dialectique entre rivalités et coopération : quels sont précisément les ressorts de ces attitudes contradictoires ? Comment comprendre leur simultanéité ? Quelles sont les perspectives ?

### I. Les deux documents illustrent les rivalités dans les océans et dans l'espace.

- a) Le document 1 illustre les tensions géopolitiques en Mer de Chine du Sud. En l'occurrence, les Philippines et la Chine se disputent la souveraineté sur des îlots de l'archipel des Spratley. La Chine revendique depuis 2009 la majeure part de la Mer de Chine du Sud, y compris la totalité des archipels des Paracel et Spratley – Xisha et Nansha pour la partie chinoise. Il est significatif que ce sujet qui fâche soit abordé par un média américain (Bloomberg). Les États-Unis défendent en effet la liberté de navigation en Mer de Chine du Sud, par où transitent un tiers des flux pétroliers mondiaux, puisqu'il s'agit du plus court chemin entre le détroit de Malacca (Singapour) et les façades maritimes d'Asie orientale : Chine, mais aussi Japon, Corée du Sud, sans oublier Taïwan qui fait l'objet de la revendication principale de la République populaire de Chine (RPC). La voie choisie par les Philippines est celle de la justice. Les Philippines envisagent un recours devant le tribunal international de La Haye (l. 3). En 2016, une plainte avait déjà été déposée à propos d'un autre récif contesté et la Cour avait condamné la Chine qui, en retour, avait déclaré le tribunal incompétent. La Chine met en avant des « droits historiques ». En l'occurrence, le journaliste américain prend parti. Il reconnaît la souveraineté des Philippines sur les récifs contestés (avec le possessif « ses », l. 2).
- b) La Chine traite par l'ironie, voire par le mépris, l'éventualité d'une nouvelle plainte des Philippines. Des deux côtés, l'argument de la défense de l'environnement est de mauvaise foi. Il n'est qu'un prétexte aux revendications de souveraineté. Les dommages causés par les Chinois aux récifs coralliens correspondent à la poldérisation des îlots par la RPC qui les aménage pour les occuper de manière permanente et les fortifier. La réponse chinoise tourne en dérision la tentative de débarquement des Philippines (« navire de guerre rouillé », l. 10), en soulignant implicitement la disproportion des forces. La Chine est désormais une grande puissance navale. Pour les Chinois, un État petit et faible ne devrait pas défier une grande puissance. À l'accusation des Philippines, la Chine répond que ce sont ces derniers qui se servent des récifs comme d'une décharge. La Chine tient beaucoup, cependant, à avoir le droit pour elle. Selon Mao Ning, l'échouage du navire philippin a été accompli « illégalement » (l. 8).
- c) Dans l'espace, la coopération internationale a des limites. C'est parce que les États-Unis, maîtres d'œuvre de l'ISS, l'en ont exclue que la Chine n'en fait pas partie et a mis en orbite, à partir de 2019, sa propre station, le « Palais céleste ». L'attitude américaine s'explique par la crainte que les Chinois puissent accéder aux technologies les plus avancées s'ils participaient à l'ISS, dans un contexte où ils les perçoivent, de plus en plus, comme des rivaux à l'échelle mondiale (*global competitor*). Cela signifie aussi que l'ISS est une manifestation de l'hégémonie américaine (de leur *leadership*). La « formidable coopération »

recouvre des tensions. Par exemple, la Russie participe à l'ISS, alors qu'elle est de plus en plus l'alliée de la Chine qui, réciproquement, vient de lui témoigner son « soutien » dans le conflit russo-ukrainien. Surtout, de nombreux projets spatiaux restent souverains : ainsi la navette non habitée X-37, dont le 1<sup>er</sup> vol date de 2010, est un appareil militaire de l'United States Space Force (USSF, créée en 2019), dont les vols très longs (jusqu'à deux ans et demi en orbite) restent opaques.

➤ Ces rivalités manifestes n'empêchent pas l'existence simultanée de coopérations dans l'espace et les océans.

## II. Mais ils montrent tout autant l'existence de coopérations concrètes.

- a) L'ISS en est le meilleur exemple dans l'espace. Le schéma du CNES montre les participations américaine, russe, européenne, japonaise et canadienne. Grâce à l'ISS, la science a pu progresser à l'échelle mondiale, par exemple pour faire des expériences en apesanteur, voire fabriquer des médicaments dans l'espace. C'est l'intérêt commun de l'humanité. L'ISS a permis à des Européens comme Thomas Pesquet de faire des séjours prolongés dans l'espace. Japonais, Européens et Canadiens n'ont pas accès aux vols habités par leurs propres moyens. L'ISS, lancée en 1998 dans le climat de détente consécutif à la fin de la Guerre froide, a été rendue possible par les navettes spatiales américaines, qui ont cessé de voler en 2011. Dans la suite des années 2010, la Russie a eu un monopole des vols habités vers l'ISS avec les Soyouz (une version améliorée de la capsule de Gagarine en 1961), tout en assurant l'essentiel du ravitaillement avec les Progress. Depuis 2020, les Américains ont de nouveau la capacité de faire des vols habités avec les capsules Crew Dragon, construites par Space X, la société d'Elon Musk, emblématique du *New Space* : la NASA se contente de superviser les programmes qu'elle délègue largement à l'industrie privée, qui reste elle-même financée par des capitaux publics.
- b) L'ISS est cependant un programme en fin de course. Elle devrait cesser de fonctionner en 2030 au plus tard. Or, l'avenir de cette coopération est incertain. Avec le programme Artemis, la NASA va en principe orienter ses vols habités vers un retour sur la Lune, voir l'établissement d'une station en orbite lunaire (*lunar gateway*) susceptible de devenir une base de départ vers Mars. Il est probable que les Américains continueront de travailler avec leurs alliés les plus proches (Européens, Canadiens et Japonais), improbable que les Russes continuent leur participation. Il est quand même remarquable qu'en dépit du conflit ukrainien, l'ISS soit restée l'une des seules coopérations russo-américaines de haut niveau.
- c) La coopération existe aussi dans le domaine océanique avec un traité comme l'accord BBNJ (*Biodiversity beyond national jurisdiction*) adopté en 2023 et préparé par le One Ocean Summit de Brest deux ans plus tôt. Dans le document 1, la question posée par le journal du parti communiste chinois permet de changer de sujet, pour passer à quelque chose de consensuel (ligne 19), ce qui permet de présenter la RPC comme une puissance responsable. On change d'échelle, mais on prend aussi de la hauteur sur le plan moral. Le ton de Madame Mao Ning passe du vinaigre au miel. On pourrait oublier que la Chine, devenue l'usine du monde, est désormais le plus gros pollueur de la planète. L'engagement de la Chine dans la préservation des océans est présenté comme l'application de la pensée de Xi Jinping, dont les « rêve chinois » inclut aussi les aspects maritimes des Nouvelles routes de la soie, un réarmement naval sans précédent et l'opiniâtre occupation des îlots de Mer de Chine du Sud. Grâce à l'accord BBNJ, la Chine pose en championne du « consensus international ». L'expression « véritable multilatéralisme » revient deux fois (l. 21 et 26-27). Elle correspond à l'objectif de la diplomatie chinoise d'aboutir à un monde authentiquement multipolaire, c'est-à-dire, du point de vue de Beijing, débarrassé de l'hégémonie américaine.

### Conclusion :

Ces deux documents illustrent donc bien les phénomènes de rivalités, mais aussi de coopérations, dans l'espace et les océans. Il s'agit de domaines sensibles, hautement stratégiques. La période actuelle fait craindre que les tensions dégénèrent en guerres (par exemple autour de la Mer de Chine du Sud), mais la prise de conscience de la crise environnementale à l'échelle planétaire pousse en sens inverse vers l'approfondissement des coopérations, dont témoigne l'accord BBNJ. Quant à l'espace, le film américain *Seul sur Mars*, en 2017, s'achevait par le sauvetage de l'astronaute naufragé par une mission de secours chinoise. Les rivalités n'empêchent donc pas de rêver de nouvelles coopérations dont l'ISS restera un modèle historique.